

N° 15 – novembre 2023

La Note de l'OFIVE

L'ESSENTIEL

Direction Vie Etudiante et
des Campus (DVEC)
Observatoire des Formations
de l'Insertion professionnelle
et de la
Vie Etudiante
(OFIVE/DVEC)

Nathalie DUBOIS
Observatoire des Formations
de l'Insertion professionnelle
et de la Vie Etudiante
(OFIVE/DVEC)

Pierre-Yves STEUNOU
Observatoire des Formations
de l'Insertion professionnelle
et de la Vie Etudiante
(OFIVE/DVEC)

Carine POUSSE
Pôle Mission Handicap
(DVEC/SVIE)

Accompagnement des étudiant.es en situation de handicap ou présentant une pathologie à l'origine d'une situation de handicap 2022/2023

A la rentrée universitaire 2022/2023, l'Université Lumière Lyon 2 comptabilise 897 étudiant.es reconnu.es en situation de handicap (ESH), par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou présentant une pathologie à l'origine d'une situation de handicap reconnue par le Service de Santé Universitaire (SSU). Les effectifs semblent se stabiliser cette année après une hausse particulièrement forte au cours des trois dernières années.

Le système d'information EKyTé (interfacée avec Apogée⁽¹⁾) permet d'extraire anonymement l'ensemble des données liées au parcours universitaire et les informations relatives à l'étudiant.e en situation de handicap. Ce dispositif facilite l'accompagnement et le suivi de ce public.

Cet outil permet d'améliorer la transmission des données et de répondre à l'enquête annuelle du MESR ⁽²⁾.

L'enquête du Ministère recense auprès des universités les étudiant.es en situation de handicap au sens de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000809647/>

Nota

(1) Application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants.

(2) Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche.





897 ÉTUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP



73 % sont des femmes soit 655 ESH suivis par le Pôle Handicap et par le SSU.

27 % sont des hommes soit 242 ESH suivis par le Pôle Handicap et par le SSU.

Depuis plusieurs années, le nombre d'étudiant.es en situation de handicap ou de pathologie à l'origine d'une situation de handicap accompagné.es par les services dédiés ne cesse de progresser. Cette évolution est également constaté au niveau national.



897 étudiant.es

889 étudiant.es

775 étudiant.es

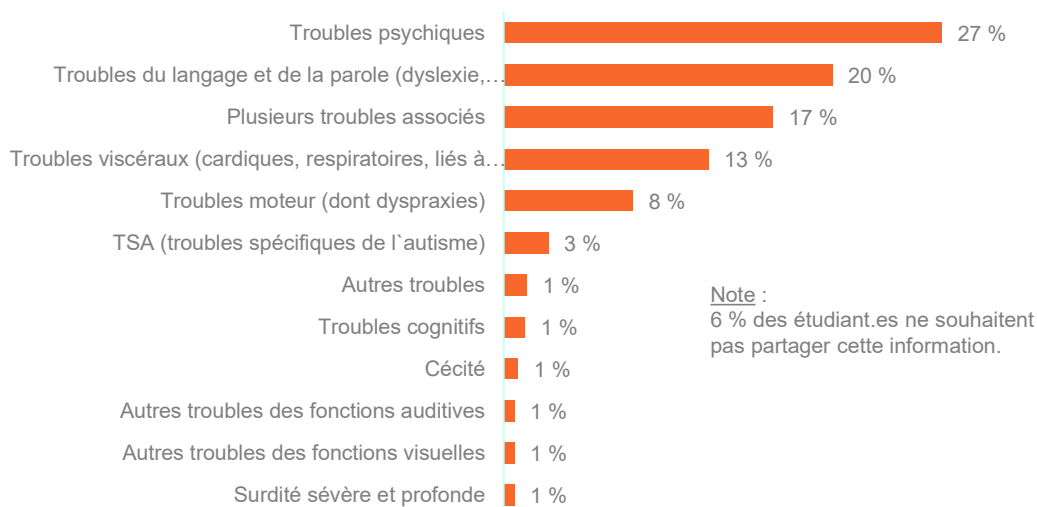
709 étudiant.es

Les différents troubles



Répartition des étudiant.es en situation de handicap ou présentant une pathologie à l'origine d'une situation de handicap

Figure 1



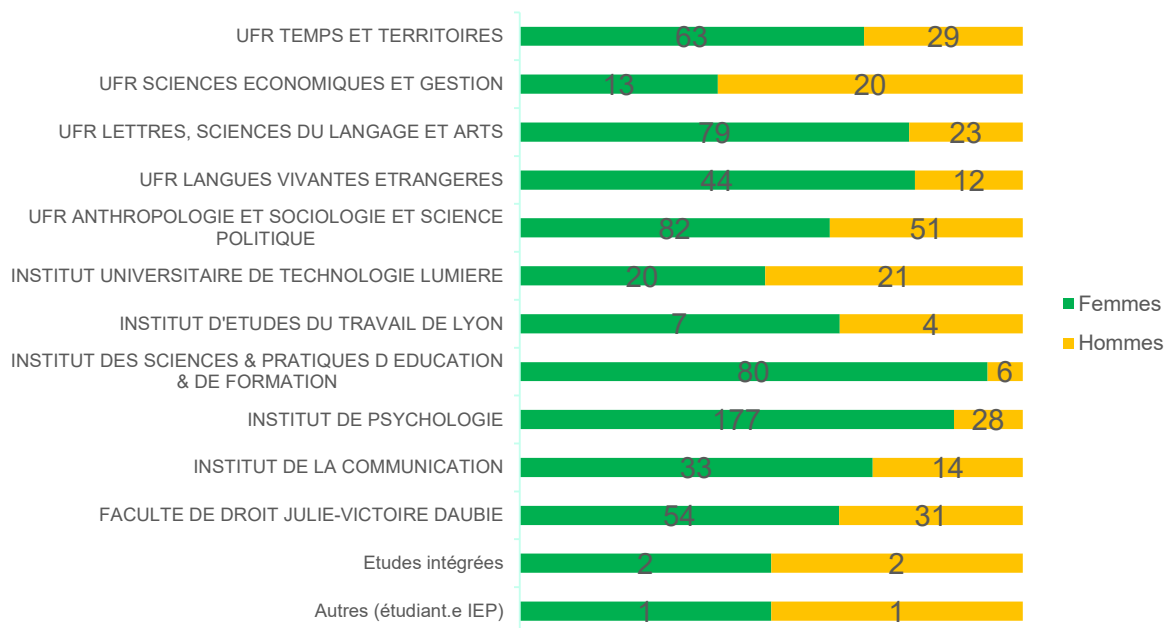
Depuis 2021, on observe que les  tudiant.es avec des troubles psychiques et cognitifs sont les plus repr esent es soit 27 % en augmentation de 3 points par rapport   l'ann ee universitaire 2021/2022.

Les  tudiant.es avec des troubles du langage et de la parole repr esentent 20 %. Les troubles visc eraux diminuent de 4 points soit 13 %.

Les  tudiant.es en situation de handicap repr esentent 3 % de l'effectif de l'Universit e Lumi ere Lyon 2. Ils/elles constituent 2 % des effectifs suivi au niveau national.

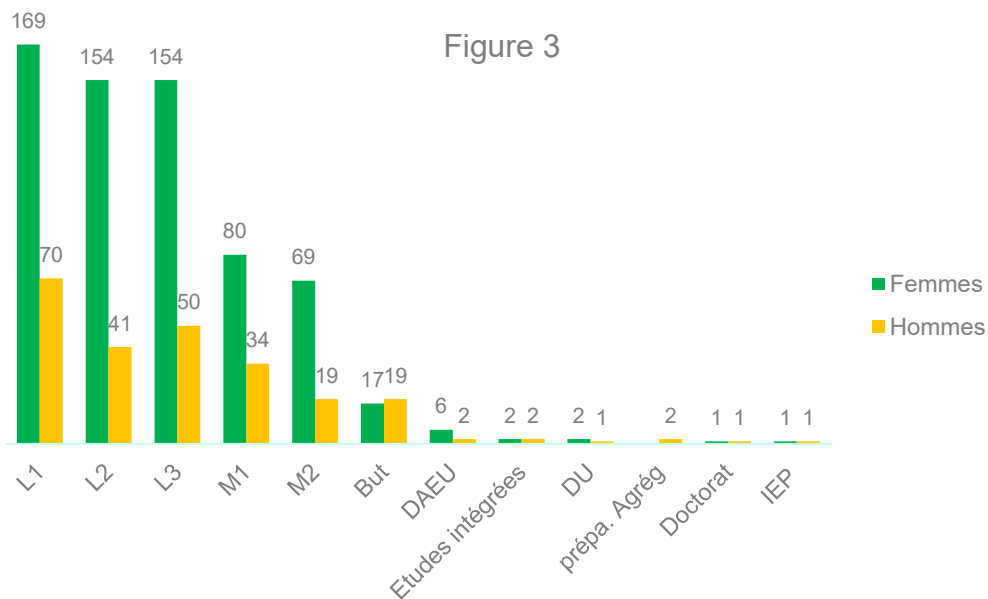
Répartition des étudiant.es en situation de handicap ou présentant une pathologie à l'origine d'une situation de handicap selon les UFR ou instituts selon le sexe

Figure 2



Répartition des étudiant.es en situation de handicap ou présentant une pathologie à l'origine d'une situation de handicap par diplôme selon le sexe

Figure 3



Aménagements des examens (1)



669 étudiant.es bénéficient d'un temps majoré



389 étudiant.es profitent d'un partage de notes



66 étudiant.es disposent d'un matériel (calculatrice, protections auditives, ordinateur...)



45 étudiant.es composent dans une salle particulière



45 étudiant.es bénéficient d'un temps de pause (pour marcher, pour des soins, aller aux toilettes...)



7 étudiant.es utilisent des documents adaptés

143 étudiant.es ont une reconnaissance RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) il s'agit d'une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier

d'aides spécifiques. Ils/elles sont 129 à être suivi dans un établissement sanitaire. 65 d'entre eux/elles sont titulaires d'une carte d'invalidité.

Nota

(1) Un.e étudiant.e peut bénéficier de plusieurs aménagements, les aménagements peuvent s'additionner / se combiner.

TÉMOIGNAGES

Je suis suivie par la Mission Handicap depuis 2 ans à Lyon 2. Depuis le début de mon accompagnement, mes requêtes ont toujours été bien traitées et je sens que je suis bien écoutée et prise en charge par la Mission Handicap.

Concernant les aménagements, la secrétaire pédagogique a toujours été informée à temps et les professeurs aussi.

A chaque fois que je remonte un problème à la Mission Handicap, ils le traitent très rapidement. Par exemple, lorsque j'ai eu besoin de quelqu'un pour une assistance ou quand j'ai demandé une secrétaire de notes pour les cours. En une semaine, on a trouvé quelqu'un pour le programme T'HandM ⁽¹⁾. Et tout se passe très bien, notamment dans les prises de notes.

Je dispose d'un suivi régulier ce qui me permet de faire remonter mes besoins ou poser des questions, qui sont à chaque fois traités dans les meilleurs délais.

Avec mes enseignants, tout se passe bien parce que déjà ils ont été tous informés en début d'année de mes difficultés, ils les ont prises en compte et il y a même un professeur qui a contacté la Mission Handicap pour savoir si j'avais du mal à faire les examens, si le temps qui m'était imparti me convenait. Je trouve que la Mission Handicap fait très bien son travail sur ce plan-là, parce que tous ceux qui doivent être informés, le sont en temps voulu.

Au niveau de l'Université et l'accessibilité des locaux, je n'ai pas pu avoir quelqu'un pour vous faire visiter lors de mon arrivée l'année passée, mais je me suis tout de même débrouillée. Cette année, la Mission Handicap avait désigné quelqu'un pour me faire visiter le campus et me montrer les astuces pour me retrouver. Je ne rencontre aucune difficultés si ce n'est quelques soucis pour aller au bâtiment W (amphi W Simone Weil), car ce côté-là n'est pas très bien aménagé.

Note :

Programme qui permet aux ESH d'être accompagné.es par un.e assistant.e de la même promotion que lui/elle et qui partage le même emploi du temps, l'assistant.e transmet la totalité des cours au format informatique, il/elle peut aussi être amené à l'accompagner sur quelques petites tâches (aide dans les déplacements, l'organisation...)